

SPPPI ESTUAIRE DE L'ADOUR
REUNION PLENIERE
Mercredi 4 juillet 2012

Présents

M. NUNEZ - Sous-préfet de Bayonne
M. JACOB - Sous-préfet de Dax
M. DAUBAGNA - Adjoint à l'environnement, Mairie Anglet et Président du SPPPI
Mme ESPIAUBE - Maire Boucau, Vice-présidente Agglomération Côte Basque Adour, Présidente de la Commission Environnement
M. BERGE - Président Commission Infrastructures, Conseil Régional d'Aquitaine
M. PERRET - Adjoint à l'environnement, Mairie de Tarnos
Mme BIRLES - Elue, Mairie Tarnos
M. VIGNES - Responsable Gestion Domaine et Concession/Conseil Régional d'Aquitaine
M. DAILLOUX - Chargé de mission Observatoire Estuaire Adour, ADERA
Mme TUCOULET - Service Environnement, Mairie Tarnos
M. CARRERE - Service Urbanisme, Communauté de Communes du Seignanx
Mme MABILLE - Responsable Mission Développement Durable, Agglomération Côte Basque Adour
Mme COURREGES - Responsable du service Environnement et Développement durable, Mairie Anglet
M. CURUTCHET - Responsable Service Hygiène et Sécurité, Mairie Bayonne
M. PAGANI - Commandant Port de Bayonne, DDTM/DLH
M. STRULLU - Elu en charge des Ports, Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque
M. MARTY - Directeur Port et équipements, Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque
M. LAJUSTICIA - Chargé de mission Qualité Sécurité Environnement, Port de Bayonne/Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque (CCIBPB)
M. KUBISTA - Chargé d'études, CSA
Mme MARCHAL - Chef de Groupe, CSA
M. CAPDUPUY - Chargé de Mission, TIMAC AGRO
M. DE VILLELE - Direction Technique, TIMAC AGRO
M. SUZAN - Responsable Exploitation et Sécurité, MAISICA de Bayonne
M. IVANDEKICS - Senior Technical Manager, LBC Bayonne
M. VIVANT - Directeur, LBC Bayonne
M. DRONEAU - Directeur Général, SOTRAMAB
M. TERRASSE - Directeur QSE CELSA France
M. LAGRABE - Adjoint CIS Anglet, SDIS 64
M. JUNCA - Adjoint Chef Groupement Anglet, SDIS 64
Mme DULIN - ARS, DT 64
M. DUBERT - Responsable Antenne Bayonne, DREAL Aquitaine UT64
M. GUINAUDEAU - Inspecteur IIC, DREAL Aquitaine
Mme DUFFAU - SEPANSO 64
M. BOTELLA - Président, Association des Habitants du quartier St Bernard
M. BOCCARDO - CADE et IDEAL
M. ARDIACO - Administrateur, ADALA
M. BERTHET - Administrateur, ADALA
M. VIGE - Président, ZIPADOUR
M. DURDEYTE - ZIPADOUR
Mme BEDERE - ECOSCOPE Logistique et Animation des travaux du SPPPI

Excusés

M. CAUSSE - Elu, Mairie de Bayonne
M. GARRETA - Président/Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque (CCIBPB)
M. CINGAL - SEPANSO 40

Documents associés en ligne

- Présentation réunion
- Port de Bayonne Enquête CSA Présentation et Synthèse finale
- Projet LBC Bitume
- Observatoire Estuaire Adour

Ouverture de la séance**Georges DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire de l'Adour**

Ordre du jour de la réunion

Présentation en ligne - Présentation Réunion

Nous avons souhaité réunir cette plénière pour deux raisons principalement :

- d'une part pour répondre aux sollicitations de la Chambre de commerce et de l'Observatoire de l'Estuaire de l'Adour qui souhaitaient pouvoir présenter en SPPPI les résultats de travaux intéressants les acteurs présents ;
- d'autre part, afin de pouvoir donner une réponse à la proposition de l'Etat formulée lors de la dernière plénière de mener une étude de zone.

De ce fait, l'ordre du jour est extrêmement riche et je vous demande de bien vouloir tenir les horaires afin que nous puissions traiter correctement l'ensemble de ces points :

- La présentation de l'étude "Port de Bayonne : perceptions des habitants des communes riveraines" réalisée par CSA pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque
- Le point sur les dossiers industriels avec l'avancement du dossier Fertiladour Boucau par TIMAC AGRO et le projet BITUME par LBC Bayonne
- La proposition de réalisation de l'Etude de zone notamment :
 - Les conditions pour sa réalisation c'est-à-dire la définition des modalités potentielles de gouvernance et l'examen des modalités de financement de l'étude.
 - La validation du principe d'adresser un courrier à l'attention de l'Etat reprenant les décisions de l'assemblée plénière portant sur les conditions de portage, de gouvernance et de financement, définies aux points précédent.
 - Le vote relatif à l'engagement de l'étude de zone.
- La présentation de l'observatoire de l'Estuaire de l'Adour soit la présentation de l'organisme et le compte-rendu de la première année d'activité

Georges STRULLU, En charge des ports - CCI Bayonne Pays Basque

Etude « Port de Bayonne : perceptions des habitants des communes riveraines »

Présentation en ligne - Port de Bayonne Enquête CSA Présentation et Synthèse finale

La CCI, avec le Conseil régional, l'Etat et les Usagers du Port, mène une politique active pour faire du Port de Bayonne un lieu associant dynamisme économique et rapprochement avec les citoyens. Dans le cadre de l'intégration Ville-Port, portée par le Port de Bayonne, le Président GARRETA, qui vous demande de l'excuser, a demandé à l'Institut CSA d'étudier la perception des habitants des 4 communes riveraines de

notre port. La communauté portuaire, la CCI mais aussi l'ensemble des collectivités territoriales, les services de l'Etat, les industriels et les associations se doivent de veiller à contribuer au développement durable du port qui doit comprendre tous ses volets, environnemental, certes, mais aussi l'économie et l'humain. Le Port de Bayonne, propriété du Conseil régional dont la concession a été confiée à la CCI, est un acteur économique important du territoire. Il représente 530 millions d'euros de retombées économiques sur le territoire aquitain et 3500 emplois directs. Le Port est un des facteurs importants du développement de notre région. Cette étude qui vous sera présentée par le CSA, choisi parmi 4 instances nationales pour son impartialité dans le débat, nous servira de baromètre. Elle a pour objectif de nous améliorer et de nous permettre de poursuivre nos efforts.

Marek KUBISTA et Anne-Laure MARCHAL, CSA Présentation des résultats de l'étude - *Synthèse finale*

Le sondage a été réalisé par téléphone sur un échantillon représentatif des habitants des communes riveraines, de 1002 personnes, constitué selon la méthode des quotas.

Les éléments issus de l'étude sont développés dans les présentations jointes. Ils portent sur les 5 points suivants :

I. L'expérience du Port

Diriez-vous que vous êtes tout à fait satisfait, plutôt satisfait, plutôt mécontent ou très mécontent de vivre dans votre commune... ? **Satisfait pour 97%**

Diriez-vous que le port s'intègre très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal aux communes qui l'entourent ? **Bien pour 78%**

Vous rendez-vous très souvent, assez souvent, rarement, jamais... près du port ? **Pas souvent pour 54%**

II. Une méconnaissance du Port

Parmi une liste d'acteur public, lequel est gestionnaire du port de Bayonne (c'est-à-dire qui s'occupe de l'aménagement, l'entretien, le fonctionnement du Port) ? **La CCI de Bayonne-Pays Basque pour 51%**

Parmi une liste d'acteur public, lequel est propriétaire du port de Bayonne ? **La Région Aquitaine pour 14%**

Selon vous, le Port de Bayonne est-il, par son trafic, le 5e, le 9e ou le 15e port français ? **9^{ème} pour 46%**

Et d'après vous, les retombées économiques du port de Bayonne sur la région Aquitaine représentent ? **Environ 500 millions d'euros pour 6%**

Et d'après vous, en termes de nombre d'emplois, le Port de Bayonne génère-t-il, directement et indirectement... ? **Environ 3 500 emplois locaux pour 12%**

Et d'après vous, combien de camions ne circulent plus par an sur l'autoroute Bayonne-Bordeaux grâce au transport de marchandises par le port de Bayonne... ? **Environ 300 000 pour 65%**

Le Port de Bayonne est triplement certifié qualité-sécurité-environnement.

Diriez-vous qu'il est le 1er, le 4ème ou le 9ème port de France à avoir obtenu cette labellisation ? **Le 1er port de France pour 4%**

III. Une image peu construite

De manière générale, quelle image avez-vous du port de Bayonne ? Sur une échelle de 1 à 10, vous me donnerez une note, 10 signifiant que vous avez une très bonne image du port de Bayonne et 1 signifiant que vous en avez une très mauvaise image. Les notes intermédiaires permettent de nuancer votre jugement. **Note moyenne 6**

Au cours des dernières années, diriez-vous que l'image que vous avez du Port de Bayonne s'est plutôt améliorée, plutôt détériorée ou n'a pas changé ?

N'a pas changé 47%
Plutôt améliorée 38%
Plutôt détériorée 12%

Nous allons parler du port de Bayonne. Dites-moi d'abord tout ce qui vous vient à l'esprit à propos du port de Bayonne, les mots, les adjectifs qu'il vous évoque... ?

54% de commentaires positifs
Impact économique : 17%
Activité maritime : 16%
Aménagement : 13%

Pour quelles raisons l'image que vous avez du Port de Bayonne s'est-elle améliorée ?

Raisons de l'amélioration de l'image (Base: 38% de l'échantillon)
Aménagement des infrastructures : 38%
Augmentation de l'activité portuaire : 26%
Amélioration de l'esthétique et du confort : 23%

Pour quelles raisons l'image que vous avez du Port de Bayonne s'est-elle détériorée ?

46% de commentaires négatifs
Impact écologique : 23%
Aménagement : 17%
Développement : 13%

Pour quelles raisons l'image que vous avez du Port de Bayonne s'est-elle détériorée ?

Raisons de la détérioration de l'image (Base: 12% de l'échantillon)
Propreté du port et gestion de l'environnement : 51%
Activité économique : 39%
Esthétique : 15%

IV. Les moteurs et les freins constitutifs de l'image globale

Diriez-vous que le port est un atout, un handicap ou ni l'un ni l'autre pour la région... ?

- pour son rayonnement national et international : **un atout pour 73%**
- pour le tourisme : **un atout pour 46%**

Diriez-vous que le port est un atout, un handicap ou ni l'un ni l'autre pour la région... ?

- pour le développement de l'économie locale : **un atout pour 88%**
- pour le marché de l'emploi : **un atout pour 83%**

Bilan d'image

- Points forts
 - Est dynamique (5,9)
 - Est un lieu autour duquel il est agréable de se promener (5,5)
 - Est moderne (5,3)
 - Permet de préserver la culture maritime de la région (6,2)
 - Respecte la qualité de vie des riverains (5,5)
- Faiblesses à régler d'urgence
 - Est respectueux de l'environnement (5,3)

- Est un lieu auquel vous êtes attaché (5,3)
- Est innovant (5,2)
- Permet de mieux connaître les activités maritimes (5,3)
- Est un lieu que vous aimez faire découvrir à vos proches (4,6)

Diriez-vous que vous êtes tout à fait favorable, plutôt favorable, pas vraiment favorable ou pas du tout favorable au maintien de l'activité du port ? **Favorable 94%**

V. Le besoin d'une ouverture plus large vers le public

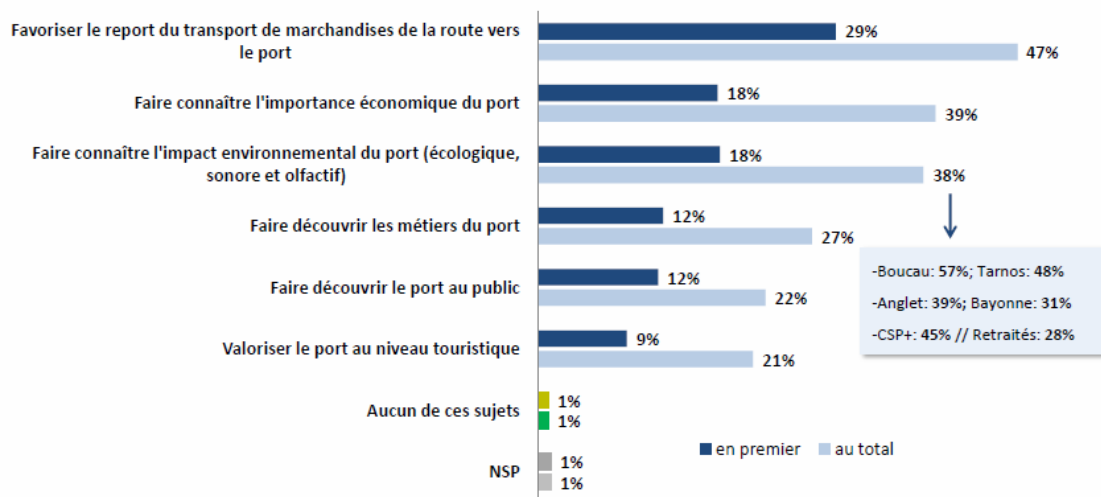
Pour finir, quelles sont toutes vos attentes concernant l'avenir du port ?

Développement de l'activité économique : 44%

Dimension environnementale : 26%

Aménagement / embellissement : 18%

Pour vous personnellement, parmi les sujets suivants, quels sont ceux dont il faudrait s'occuper en priorité ? En premier ? En second ?



Diriez-vous que vous êtes suffisamment ou pas suffisamment informé sur les activités du Port de Bayonne ? **Pas suffisamment 79%**

La synthèse des éléments a permis de dégager les principaux enseignements, développés dans la synthèse finale jointe, et repris ci-après :

➤ Un fort attachement des habitants au territoire

Les habitants des communes d'Anglet, Bayonne, Boucau et Tarnos manifestent tous un attachement très fort à leur commune. 97% d'entre eux sont satisfaits d'y vivre. Ce score est supérieur de 15 points environ par rapport à ce que l'on observe généralement dans des communes comparables. Ceci est d'autant plus remarquable que l'intensité de satisfaction est également très élevée et même majoritaire (53% sont « tout à fait satisfaits »). A ce niveau-là de satisfaction, les différences entre catégories sont très peu significatives. Citons cependant les habitants de Boucau qui expriment avec un peu moins d'intensité leur satisfaction : seuls 27% déclarent être « tout à fait satisfaits » pour 88% de satisfaction totale.

➤ Une connaissance lacunaire du Port...

Le quizz réalisé démontre un déficit de connaissance du port de Bayonne. Seuls 4% des habitants déclarent que le port de Bayonne a été le premier port français à être certifié qualité-sécurité-environnement. De même, ils ont tendance à sous-estimer les retombées économiques (seuls 12% savent qu'il représente 3500 emplois locaux).

La distinction entre propriétaire et gestionnaire du port de Bayonne n'apparaît pas clairement dans l'esprit des interviewés. Si les habitants identifient plutôt correctement le gestionnaire du port (51% citent la Chambre de commerce et d'industrie de Bayonne-Pays Basque), une majorité (59%) imaginent que le propriétaire est un acteur local, que ce soient la Chambre de commerce, la Communauté d'agglomération Côte basque-Adour ou la municipalité de Bayonne. 14% identifient la Région Aquitaine comme propriétaire du port de Bayonne.

➤ **...qui se reflète nettement dans son image globale, peu construite.**

De manière générale, l'image du port apparaît peu construite. Les notes d'images globale et détaillée se situent en effet pour la plupart autour de la moyenne, indiquant que les habitants n'ont pas d'opinion structurée. Ainsi, une majorité de personnes (62%) attribuent une note globale comprise entre 5 et 7. Seuls les habitants de Boucau se distinguent par une évaluation plus négative (29% ont attribué une note de 1 à 4 pour environ 13% dans les autres communes). Cette perception plus critique est aussi partagée par les plus diplômés, les catégories favorisées et les retraités.

L'absence d'une image claire et définie du port se vérifie pleinement à travers leur perception de son évolution. Pour une majorité relative (47%), celle-ci n'a pas changé au cours des dernières années, tandis qu'elle s'est améliorée pour 38% et détériorée pour 12%. A noter que les habitants de Boucau, pourtant plus sévères vis-à-vis du port sont plus nombreux à considérer que l'image s'est améliorée (43%), soit de 3 à 9 points de plus par rapport aux autres communes.

➤ **L'image du port en tension : impact économique et préoccupations environnementales**

Les représentations spontanées associées au port de Bayonne confirment une image imprécise et peu clivée. Ses aspects économiques sont au cœur de son appréciation positive, son impact sur l'économie locale constituant le premier thème spontanément cité. L'attrait économique du port est également le principal facteur d'amélioration de son image.

En revanche, ce sont les préoccupations environnementales qui président en premier lieu à une image en demi-teinte du port. A l'inverse de l'impact économique du port, son impact environnemental - perçu plus que réellement connu - constitue l'élément clé conduisant à la dégradation de son image globale.

➤ **Le manque de relation personnelle au port, principal enjeu d'image**

Un port dépositaire de la culture maritime de la région...

Outre le caractère moteur de son rôle économique, une des forces du port réside dans la culture maritime qu'il véhicule et préserve (6,2). Il apparaît ainsi comme le dépositaire d'une partie de l'identité de la région. Assez logiquement, les habitants sont nombreux à penser qu'il fait partie du patrimoine historique et architectural de la région (6,4), et ce particulièrement chez les plus âgés (7,1 pour les 65-74 ans contre moins de 6 pour les moins de 35 ans).

Pour autant, les habitants sont plus partagés sur la capacité du port à attirer des touristes dans la région. 39% ne le voient ni comme un atout, ni comme un handicap en la matière, pour 46% qui le voient tout de même comme un atout.

...mais une image grevée par le manque d'ancrage du port dans la vie des riverains...

Le déficit de construction d'image semble provenir en premier lieu de l'absence de relation personnelle au port. Les traits d'image détaillés révèlent des faiblesses en la matière qui ont un poids important dans l'image globale. Ainsi, le port apparaît peu ouvert sur l'extérieur en ne fournissant pas d'information sur les activités maritimes (5,3). Surtout, les habitants n'ont pas de lien affectif fort avec le port (5,3) et ils le font rarement découvrir à leurs proches (4,6) quand bien même il est considéré comme un lieu agréable pour la promenade (5,5).

Si les habitants de Boucau et Tarnos se rendent plus souvent que les autres au port (61% contre 45% et 41%), ce n'est pas en premier pour les loisirs mais parce qu'ils résident aux alentours. Leur expérience du port est donc nécessairement différente. Plus quotidien, leur rapport à cette infrastructure ne se traduit pour autant pas par un attachement plus grand.

...et qui ne capitalise qu'en surface de ses attraits économiques

Le port apparaît sans aucun doute comme un atout pour la région: 88% des habitants estiment qu'il s'agit d'un atout pour l'économie locale, 83% pour le marché de l'emploi et 73% pour le rayonnement national et international.

Le développement économique engendré par le port est un des traits d'image les plus positifs aux yeux des habitants et apparaît à ce titre comme un moteur à préserver. Une des forces du port est ainsi d'être perçu comme tourné vers l'avenir grâce à son dynamisme (5,9) qui repose sur de solides acquis tel que son poids essentiel dans le tissu économique local (6,8), notamment grâce au bassin d'emploi qu'il représente (6,2). Les moyennes élevées de ces deux derniers traits d'image illustrent combien le poids du port dans l'économie locale est reconnu et considéré comme important. Ce poids économique et son caractère dynamique vont de pair avec une image d'ouverture sur le monde (6,2).

Toutefois, le port de Bayonne semble peiner à capitaliser sur ses aspects les plus concrets, pouvant demander une connaissance plus fine du port à l'instar de l'attractivité des métiers qu'il propose (5,1), de son équipement en dernières technologies (5,1).

Un impact environnemental critiqué sans être source de crispations

Si l'impact environnemental apparaît dans les représentations spontanées comme une des premières justifications des critiques à l'égard du port, ses traits d'image détaillés suggèrent des réponses plus mesurées et proches de la moyenne (5,3): source de mauvaises odeurs (5,7), respect de l'environnement (5,3), bruyant (5,2). Toutefois, le poids de ces traits d'image n'est pas déterminant, notamment concernant les nuisances sonores et olfactives. Dans le détail, l'opinion est en réalité partagée, et ce en fonction du lieu d'habitation.

Les habitants de Boucau et de Tarnos sont bien plus sensibles à ces critères que ceux d'Anglet et Bayonne. Quand ces derniers attribuent une note de 5,3 et 5,5 au respect de l'environnement, ceux de Boucau et Tarnos sont plus critiques (4,3 et 5). En revanche, concernant les nuisances olfactives, les perceptions s'inversent. Les habitants de Tarnos et Boucau (6,5 et 6,8) se révèlent beaucoup moins indisposés que ceux de Bayonne et Anglet (5,3 et 5,6).

Cette proximité et a fortiori celles des activités industrielles expliquent ainsi certainement cette perception plus critique. Ainsi, ils doutent davantage du caractère récréatif du port (4,4) et sont moins nombreux à considérer qu'il respecte la qualité de vie des riverains (4,4). A l'inverse, les habitants d'Anglet et Bayonne le perçoivent davantage comme un espace récréatif (73% des habitants de Bayonne qui vont souvent au port s'y rendent pour les loisirs)

De manière relativement nette, les traits d'image qui tirent positivement l'image reposent sur des considérations rationnelles ayant trait à l'économie produite par le port. S'ajoute toutefois un aspect culturel et identitaire qui tient certainement à la présence historique du port et à l'activité qu'il engendre. A contrario, les faiblesses grevant le plus l'image relèvent avant tout de l'absence de relation personnelle au port et dans une moindre mesure de l'impact environnemental. A noter enfin que de manière quasi générale, les plus âgés et les catégories populaires apparaissent beaucoup moins critiques vis-à-vis du port.

➤ **Le besoin d'une ouverture plus large vers le public...**

L'absence de relation personnelle au port appelle à une plus grande ouverture du port vis-à-vis du public. Ce mouvement vers les riverains permettra de répondre aux préoccupations exprimées vis-à-vis du port que l'on retrouve dans les éléments force de son image, à savoir le rôle du port en matière de développement économique et les craintes exprimées vis-à-vis de son impact environnemental.

Répondre aux attentes exprimées nécessite en premier lieu de donner à voir les missions du port et leur impact aussi bien en termes économiques (faire connaître l'importance du port est une priorité pour 39% des riverains) qu'environnementaux : le report du transport de la route vers le port - essence même de la mission du port - constitue la première attente citée par les riverains (47%).

Une communication répondrait en outre à une réelle attente des habitants à cet égard. En effet, 79% des habitants se déclarent insuffisamment informés sur les activités du port.

➤ **...qui se ferait dans un climat propice**

Une information du public se ferait dans un climat apaisé dans la mesure où les habitants n'ont pas vis-à-vis du port de griefs lourds qui structureraient son image. Ils sont en effet une majorité à estimer qu'il s'intègre bien aux communes qui l'entourent (77%). Seuls les habitants de Boucau sont plus mesurés sur ce dernier point : 55% seulement d'entre eux considèrent qu'il s'intègre bien aux communes avoisinantes. Par ailleurs, l'ensemble des personnes interrogées est très majoritairement pour le maintien de son activité (95%), voire même pour son intensification (20%), et ce quelle que soit la commune d'habitation.

De même, le port devrait en priorité favoriser le report du transport de marchandises de la route vers la mer (47%). Une condition toutefois à ce développement : qu'il se fasse dans le respect de l'environnement et que la réduction de la pollution soit également une priorité.

Les attentes des habitants, citées spontanément, se répartissent très nettement en deux catégories : le développement économique (44%) et le respect de l'environnement (26%), avec une importance particulière de ce dernier point (46%) pour les habitants de Boucau.

Georges STRULLU, En charge des ports - CCI Bayonne Pays Basque

Etude « Port de Bayonne : perceptions des habitants des communes riveraines »

Présentation en ligne - Port de Bayonne Enquête CSA Présentation et Synthèse finale

Les chiffres à retenir de cette étude :

- 78% des riverains pensent que le Port s'intègre bien aux communes,
- 94% souhaitent que l'activité du Port soit maintenue.

Ces chiffres montrent un signe fort d'attachement des habitants au territoire et au Port.

Des points restent à améliorer notamment l'impact environnemental pour lequel la CCI s'est engagée dans un programme de triple certification QSE exigeant qui s'est traduit par des investissements significatifs :

- Renforcement de la défense incendie des quais,
- Grue avec récupération des poussières,
- Nettoyage systématique des quais,
- Récupération et traitement des eaux.

Les industriels ont également intégré des démarches actives en matière de protection de l'environnement.

La volonté commune d'aller dans le sens de la protection de l'environnement est réelle. Comme toute démarche de développement durable, nous misons sur une amélioration progressive de l'image du Port grâce aux efforts réalisés dans ce sens.

Le deuxième point à retenir de cette étude porte sur l'information du public qui est très faible. La stratégie d'information du public, gérée en totale transparence, s'appuie sur les axes suivants :

- Une meilleure communication à travers la création d'un lieu d'information pédagogique sur le Port,
- Le développement du tourisme industriel,
- La création d'un circuit de découverte du Port,
- La mise en place d'un observatoire de l'Estuaire de l'Adour présidé par Mathieu BERGE,
- La valorisation du patrimoine industriel,
- La participation à l'organisation d'événements grand public (Thalassa, Escales Marines, etc),
- L'organisation des Assises de l'Economie Maritime.

Questions-Réponses

M. DURDEYTE, ZIPADOUR

Le fait de relever l'absence de connaissance des personnes interrogées ne met-il pas en question la qualité de l'échantillon ?

Mme MARCHAND, CSA

On a réalisé une étude d'image. Il s'agit donc d'interroger la population telle qu'elle est dans son ensemble et non pas de rechercher des profils particuliers (experts ou autres). L'échantillon constitué correspond à l'objectif de l'étude.

M. DURDEYTE, ZIPADOUR

Tout le monde est favorable à la création d'emplois mais il faut savoir qu'un emploi au sein de l'entreprise LAMINOIR DES LANDES équivaut à 500m² gelés et 1 tonne de CO₂ émise par jour.

Mme MARCHAND, CSA

Vous entrez dans des données très techniques dont le grand public ne dispose pas.

M. DURDEYTE, ZIPADOUR

La préoccupation, dans cette enquête, est l'image du Port de Bayonne.

Mme MARCHAND, CSA

L'objectif était de connaître l'image et la perception des habitants.

Mme COURREGES, Anglet

La nouvelle grue équipée d'une trémie aspirante, que vous évoquez, est-elle en fonctionnement à présent ?

M. STRULLU, CCI BPB

Nous avons procédé aux essais et la grue a obtenu son autorisation le 19 juin dernier. Elle est en service et donne satisfaction. Il faut maintenant qu'elle soit utilisée lors des déchargements.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

On relève un flou dans ce sondage (dont l'initiative est positive). Quand on pose la question odeur, il ne s'agit pas que des industriels mais de la zone globalement.

Boucau se manifeste alors qu'il y a peu d'activités sur Boucau. Le mécontentement vient d'autre chose qui n'a pas été développé.

Mme MARCHAND, CSA

L'objectif de l'étude était de faire un point de l'ensemble de la zone riveraine mais pas d'aller dans le détail des communes ou des activités.

M. BERGE, Conseil Régional Aquitaine

Cette étude a le mérite d'exister et va permettre de travailler sur les attentes du public :

- Développement économique,
- Dimension environnementale,
- Aménagement et embellissement du Port.

En tant que responsables politiques, nous devons nous engager sur ces enjeux. Au travers du SPPPI et de l'Observatoire de l'Estuaire de l'Adour, notamment, on met en place des outils qui vont dans cette direction et c'est dans ce sens que nous devons poursuivre.

Hubert De Villèle, TIMAC AGRO Point sur dépollution site Boucau

Situation au cours de l'année 2012 :

- 1^{er} trimestre
 - o Remise en sécurité du site, révision des clôtures, fermeture des bâtiments, mise au propre des espaces extérieurs, coupure des réseaux gaz et eau, gardiennage 3 fois par jour.
 - o Sortie des derniers stocks de matières premières et de ferrailles issues de la démolition des installations industrielles.
- 2^{ème} trimestre
 - o Suivi des piézomètres, les résultats ne sont pas officiels mais il n'y a pas d'éléments notables par rapport aux analyses antérieures.

- Travail sur 3 points présentant un marquage radioactif à traiter : guide d'assainissement en cours de validation avec DREAL préalable à la démolition.
 - Consultation de BE spécialisés pour l'étude générale selon recommandations ASN et guide méthodologique.
 - Rédaction des cahiers des charges et appels d'offre pour la démolition des bâtiments. Conservation et entretien prévu du bâtiment situé le plus au Sud.
 - Démolition ne touche pas les aires bitumées et bétonnées. Les bâtiments anciens seront démolis pour le moment.
- 3^{ème} trimestre
- Traitement des 3 points chauds avec stockage des matériaux excavés avant prise en charge par les filières agréées.
 - Demande d'autorisation de démolir les bâtiments auprès de la Préfecture. Lancement de chantier par le dossier « Amiante ».
- 4^{ème} trimestre
- Démolition des bâtiments. Evacuation des matériaux.
 - Mise au point du dossier de prise en charge des matériaux issus du traitement des points chauds.
 - Suivi piézométrique.
 - Etude générale.

Année 2013 :

- Fin de chantier démolition des bâtiments.
- Début de l'étude générale.
- Actualisation du dossier de cessation d'activité.
- Evacuation des matériaux résultants des points chauds.

Questions-Réponses

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Au nom du SPPPI, je souhaiterais que le document que vous avez présenté nous soit adressé pour communication aux membres et réflexions sur ces éléments.

M. de VILLELE, TIMAC AGRO

Je n'ai pas de contre-indications concernant la diffusion du document.

M. STRULLU, CCI BPB

La CCI souhaiterait que la totalité des bâtiments soit démolie.

M. de VILLELE, TIMAC AGRO

Les terrains appartiennent au Groupe ROULLIER et sauf information contraire, il n'a pas été décidé que la CCI déciderait de ce qu'il en serait.

M. STRULLU, CCI BPB

J'ai bien dit qu'il s'agit d'un souhait de la CCI et je le renouvelle.

Mme COURREGES, Anglet

Est-il possible de savoir pour quelle raison vous demandez cette démolition totale des bâtiments ?

M. STRULLU, CCI BPB

Ce terrain reste très conflictuel s'agissant des études. On souhaite que ces terrains soient clairs de tous bâtiments afin d'éviter des points de contradiction ultérieurement.

M. de VILLELE, TIMAC AGRO

Cela signifie que vous mettez déjà en doute la qualité des études que l'on va mener.

Mme ESPIAUBE, Maire Boucau

Avec ce dossier, l'entreprise a laissé une image peu favorable pour les boucalais entre autres. Je renouvelle la demande de traitement rapide de ce dossier car on va s'habituer à voir un site vierge et il sera alors très difficile d'implanter une nouvelle activité.

M. de VILLELE, TIMAC AGRO

Le calendrier présenté a permis de phaser l'ensemble du dossier. On veille à progresser de manière sécuritaire, en étroite collaboration avec la DREAL.

M. BERGE, Conseil Régional Aquitaine

Je suis ravi que nous puissions avoir cette qualité d'échange au sein du SPPPI sur un dossier aussi difficile. Le souhait de la Région rejoint celui de la CCI, sans aucune volonté de remettre en cause la qualité de la procédure et du travail réalisé, mais dans un objectif de transparence, par rapport au développement et au renforcement des relations, la destruction totale des bâtiments est préférable.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

En décembre 2011, nous avons posé la possibilité d'avoir un groupe de travail pour prendre en compte les demandes de la population riveraine de St Bernard. Nous avons pris acte de l'avis de l'ASN qui évoque la remise en suspension de particules pendant les travaux. Il y a une sensibilité aux poussières qui inquiètent la population. La perspective de démolition des bâtiments déclenche des inquiétudes et des rumeurs. Les riverains apprécieraient d'avoir un regard sur ces travaux.

M. de VILLELE, TIMAC AGRO

Nous suivons ce dossier de façon claire du point de vue des entreprises sélectionnées pour réaliser ces travaux. L'ensemble des recommandations en termes de traitement des sujets sera très fortement contrôlé à tous les niveaux. Les informations que l'on aura à diffuser pourront passer par la Mairie de Boucau si l'on souhaite pouvoir avancer rapidement et ne pas prendre de retard.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

Vous oubliez la commune de Bayonne qui est impactée au niveau du quartier St Bernard.

M. de VILLELE, TIMAC AGRO

On a déjà rencontré l'inspecteur du travail pour pouvoir être dans les meilleures conditions.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

Il s'agit d'information du citoyen telle que préconisée par l'ASN dans son avis.

M. DURDEYTE, ZIPADOUR

Lors du démantèlement de la tour de concassage en 2008, les ouvriers qui travaillaient à la déconstruction étaient équipés de combinaisons spéciales. Des nuages considérables ont été déplacés vers les habitations. Il doit exister des règles de l'art en matière de confinement.

M. de VILLELE, TIMAC AGRO

On sera très vigilant sur cet aspect avec les entreprises qui vont intervenir sur le site. On a prévu les contrôles de poussières au niveau des cahiers des charges.

M. BERGE, Conseil Régional Aquitaine

S'il y a une procédure d'information mise en place avec la commune de Boucau, il serait normal que les habitants du quartier St Bernard, qui sont sur Bayonne, soient associés à cette procédure d'information sans nécessairement doubler le dispositif.

Mme ESPIAUBE, Maire Boucau

On peut passer par l'Agglomération qui dispose d'un service Environnement. On pourrait ouvrir la porte de l'agglomération aux entreprises afin de les faire connaître à la population. On pourrait organiser cette information par le biais de l'agglomération avec l'entreprise, les élus et les associations.

M. BOCCARDO, CADE, IDEAL

On peut comprendre la hâte des uns et des autres. Il faut se rappeler que le seul avis qui fait autorité est le document de l'ASN sous contrôle de la DREAL. Il faut s'engager à observer strictement les protocoles qui ont été mis en avant par l'ASN.

M. NUNEZ, Sous-préfet Bayonne

Le calendrier, qui nous a été communiqué très récemment, agrège plusieurs opérations :

- Cessation d'activité,
- Démolition des bâtiments,
- Etude générale qui prend en compte les observations complémentaires de l'ASN.

De ce fait, le calendrier peut paraître long, sachant qu'il prend en compte des éléments qui ne sont pas encore validés et qui peuvent générer des délais.

Concernant le dispositif d'information des populations et des élus, tout est ouvert. M. BOULAIGUE avait fait une présentation devant le conseil municipal de Boucau. On peut en faire de même avec la ville de Bayonne.

M. DUBERT, DREAL Aquitaine

Le calendrier peut paraître long mais il est en rapport avec l'ampleur du chantier. On se situe, actuellement, dans la phase de validation de la phase préparatoire, d'assainissement radiologique des bâtiments et du terrain. A l'issue, il y aura un bilan radiologique complet du site qui déterminera l'organisation des travaux futurs de démolition des bâtiments.

M. NUNEZ, Sous-préfet Bayonne

En complément, la question des poussières est étudiée par la CIRE suite à des questionnements des collectifs de riverains et du Président du Conseil Régional d'Aquitaine. On rendra compte des études qui seront susceptibles d'être décidées.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

Vous avez évoqué le suivi des piézomètres. Qu'en est-il du contrôle en dehors du site sur les rejets des eaux pluviales et les eaux du ruisseau du Moulin d'Esbouc ?

M. CAPDUPUY, TIMAC AGRO

Des campagnes de mesures ont été conduites lors de la première ESR et ont révélé qu'il n'y avait pas d'impact sur l'Adour et sur le ruisseau du Moulin d'Esbouc. Je suppose que, dans l'étude générale prochaine, ces aspects seront également pris en compte, dans la mesure où ils font partie des recommandations de l'ASN.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

Nous avons fait des prélèvements qui montrent de la radioactivité en dehors du terrain sur les bas de quais dans les sédiments. Nous attirons votre attention sur cette réalité.

M. DUBERT, DREAL Aquitaine

Dans le premier dossier remis par la société, il y avait une analyse des impacts hors site. L'ASN a précisé que cette analyse devait être complétée. Dans l'étude générale, l'accent sera mis sur l'impact hors site au niveau des eaux, des enrobés, des rejets atmosphériques, etc. Cette recommandation de l'ASN sera reprise dans notre demande pour l'étude générale.

Roland VIVANT, Directeur LBC
Point sur travaux nuisances olfactives

- Réalisation d'une installation de récupération des gaz de chargement des camions.
- Mise en place d'une cuve de stockage des eaux de lavage pour la récupération des eaux des chimiquiers.
- Validation du fonctionnement de l'oxydateur thermique.
- Mise en place actuellement de 2 nouveaux réservoirs de stockage en inox.

- Démarrage de travaux sur écrans flottants pour éviter les gaz odorants sur 3 bacs.
- Installation de l'oxydateur thermique en fin d'été.
- Fin des travaux prévue en novembre.

Philippe IVANDEKICS, Senior Technical Manager Sud Europe - LBC
 Projet Bitume
 Présentation en ligne - Projet LBC Bitume

Dans le contexte général de fermeture de raffineries, un contrat a été établi avec SHELL pour le transit de Bitume. Les informations sur le projet :

- Construction de 3 Réservoirs : 2 de 5000m³ et 1 de 4000m³ - le produit est stocké entre 160 et 180°C
- Trafic : entrée navire - sortie camion citerne.
- 4 postes de chargement camions dont 2 avec mélange en ligne (fabrication de qualités intermédiaires en fonction des utilisations et des régions).
- Trafic escompté environ 120 000 tonnes/an soit 10 camions par heure.
- Contrôle par 1 pont bascule camion.
- 1 poste de déchargement navire avec bras dédié parallèle à l'existant.
- Renvoi aux installations par une conduite de 12'' pour la réception maritime à une cadence de déchargement 500 m³/h - sur site Nord
- Pas de trafic supplémentaire sur le dépôt - entrée spécifique et transport par l'extérieur
- Intégration du projet au système sécurité
- Projet soumis à enquête publique
- Date de mise en service prévisionnelle : printemps 2013

LBC est très ouvert aux visites du site.

Questions-Réponses

Mme COURREGES, Anglet

Ces cuves existent-elles ? Ce projet est-il intégré au projet de règlement PPRT soumis hier ?

M. DUBERT, DREAL Aquitaine

Les cuves n'existent pas. Elles feront l'objet d'une nouvelle autorisation. Les zones de danger sont intégrées aux zones de danger développées lors de la présentation du PPRT de LBC.

M. PERRET, Tarnos

Dans la mesure où il y a un accroissement du trafic par camions, avec une fréquentation de la zone accrue en période estivale, l'acheminement par train est-il possible ?

M. IVANDEKICS, LBC Bayonne

Les mois les plus chargés, juin, juillet, septembre et octobre représentent au maximum 15000 tonnes/mois. Il nous tient à cœur de voir aboutir le projet de dissociation des flux industriels et touristiques sur la zone. Le trafic est d'environ 680 camions par mois en période estivale.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

En matière de bilan environnemental, qui sera traité dans l'étude d'impact sans doute, il serait intéressant de pouvoir avoir recours à la voie ferrée.

M. IVANDEKICS, LBC Bayonne

Le trafic par wagon n'est possible qu'à condition qu'au bout il y ait des stockages de bitumes suffisamment importants. La SNCF ne transporte pas moins de 10 wagons. Il faut que les utilisateurs finaux aient cette capacité de stockage. On l'envisage pour des sites comme Toulouse ou Blaye qui ont des

réservoirs de grosses capacités. Le rayon d'action est également limité à 250km au plus par le fait, qu'en refroidissant en dessous de 100°C, le produit n'est plus manipulable.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

Combien d'emplois seront générés ?

M. IVANDEKICS, LBC Bayonne

10% de l'effectif soit 3 emplois.

Georges DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire de l'Adour

Etude de zone

Présentation en ligne - Présentation Réunion

Je vous rappelle que lors de la dernière plénière le 22 mars 2012, l'Etat nous a présenté la possibilité de mener une « Etude de zone » sur un périmètre à définir autour de la zone industrialo-portuaire. Il s'agit d'une démarche intégrée aboutissant à l'analyse de l'état de l'environnement et à la caractérisation des risques sanitaires.

Comme, nous l'avons proposé à l'issue de la présentation par l'Etat, cette proposition a été reconsidérée au cours de la réunion du bureau le 19 avril afin de recueillir les positions des représentants du SPPPI qui siègent au bureau. Cette réunion de travail a permis notamment de :

- valider le principe de l'intérêt et de l'opportunité de mener cette étude de zone qui répond à des attentes fortes de la part des citoyens et des collectivités ;
- de faire émerger des interrogations quand aux modalités de gouvernance et de financement de l'étude.

Après avoir tenu plusieurs échanges avec les services de la DREAL en charge du dossier, Messieurs BORDE et GUINAUDEAU. Nous sommes parvenus à une proposition que nous souhaitons vous soumettre aujourd'hui afin qu'en fin de débat nous puissions procéder au vote et décider en assemblée plénière du lancement ou non de cette étude de zone.

Je vous soumetts donc les modalités proposées et qui s'affichent à l'écran :

➤ **Modalités de gouvernance**

L'animation technique au sein du COS serait assurée par la DREAL en qualité de garant de la méthodologie.

L'animation institutionnelle au sein du COS serait assurée par le SPPPI au travers de son Président en qualité de porteur officiel de l'étude de zone.

Le pilotage et le suivi des travaux serait assuré par le COS (à constituer par des volontaires issus du bureau du SPPPI + DREAL + AIRAQ et CIRE) en qualité d'organe constitué à cet effet dans le cadre de l'étude de zone.

➤ **Modalités techniques**

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage serait sollicitée pour l'accompagnement au déroulement de l'étude (potentiellement Ineris). Elle pourrait être recrutée à la rentrée de septembre 2012.

Une équipe de réalisation serait ensuite recrutée sur consultation sur la base d'un cahier des charges défini par le COS et validé par l'AMO.

➤ **Modalités de financement :**

Le financement de l'étude de zone doit être appréhendé en 2 temps :

- l'AMO pour laquelle la DREAL Aquitaine mobilise 50k€ en 2012 (20% soit 10000€ de prestations en nature en compensation des fonds publics par l'ASPPPI).
- La réalisation de l'étude de zone pour laquelle la DREAL s'engage à mobiliser 100 à 150k€ sachant que nous n'aurons connaissance du budget global de l'étude qu'à l'issue des consultations de prestataires.

M. GUINAUDEAU, DREAL Aquitaine

Il s'agirait probablement de 100000€, budget pluriannuel, sachant qu'on ne connaît pas la durée exacte de réalisation de l'étude, probablement de 2 à 3 ans.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Dans le cas d'un vote favorable pour le démarrage de l'étude. Nous proposons de lancer la mission d'AMO sur le financement de la DREAL, puis de procéder rapidement à la définition des besoins de l'étude afin de pouvoir disposer du budget global. Nous serons alors en mesure d'évaluer les éventuels besoins en financements complémentaires.

Avec ces éléments, nous solliciterons le FEDER ainsi que la Région et les Industriels pour une contribution au financement de l'étude. Cette ingénierie financière va être étudiée dans les mois qui viennent au sein du COS et en bureau du SPPPI. Nous organiserons une plénière en fin d'année qui permettra de présenter ce budget et de faire valider les engagements des partenaires pour le financement de l'étude.

Enfin, en cas de vote favorable, nous vous proposons d'adresser un courrier à l'attention de l'Etat reprenant les décisions de l'assemblée plénière portant sur les conditions de portage, de gouvernance et de financement, telles que nous venons de les définir.

Questions-Réponses

M. TERRASSE, CELSA France

Vous n'aurez pas de validation des industriels pour engager une étude, sans vision du budget global de l'étude.

M. GUINAUDEAU, DREAL Aquitaine

Avec l'AMO, on va être en mesure de préparer le budget de l'étude. On va décrire le cahier des charges de la première phase de l'étude et on va pouvoir ensuite lancer la consultation. Avec les résultats on aura une idée du budget de la phase 1 qui est primordiale pour la conduite de l'ensemble de l'étude. Le document méthodologique est téléchargeable sur le site de l'INERIS.

Mme MABILLE, ACBA

C'est l'association qui va porter le cahier des charges alors qu'elle n'a pas de trésorerie ?

M. GUINAUDEAU, DREAL Aquitaine

La DREAL va verser les 50000€ avant le lancement de l'AMO. On va établir une convention permettant de verser les 50000€ à l'ASPPPI.

Mme BEDERE, SPPPI

On souhaite s'inscrire dans une démarche progressive dans la mesure où on ne maîtrise ni le contenu, ni la durée, ni le budget global de l'étude, à ce jour. J'ai employé le conditionnel dans la présentation puisqu'on en est au stade d'envisager les modalités et de décider de lancer ou non l'étude.

La proposition que nous faisons est de procéder par étapes :

- Recruter l'AMO permettant de définir le périmètre, le contenu et le budget de l'étude,
- Définir les besoins en financement,
- Faire un tour de table des partenaires pour évaluer les capacités de financement,
- Soumettre en plénière les possibilités ou non de réalisation.

M. IVANDEKICS, LBC Bayonne

On a pris connaissance des modalités de financement proposées seulement hier. On va avoir du mal à se prononcer aujourd'hui sur le projet sachant qu'on participe déjà au financement du SPPPI.

M. BERGE, Conseil Régional d'Aquitaine

Au niveau de la Région, on est sur un positionnement similaire à celui des industriels. Si on doit voter aujourd'hui c'est sur l'AMO. On a un budget qui est validé. On peut voter l'AMO qui va permettre de déterminer les montants sur lesquels on serait amené à se prononcer par la suite. Dans le cadre d'un

élargissement du SPPPI aux Conseils Généraux, ceux-ci pourraient rentrer dans le financement. La Région Aquitaine est prête à voter l'AMO aujourd'hui et attendra les résultats pour voter la suite.

M. GUINAUDEAU, DREAL Aquitaine

L'Etat attend un vote de principe sur le lancement de l'étude de zone. Le Ministère est très sensible à ces études et les financements seront plus faciles à mobiliser si l'ASPPPI se prononce en faveur du principe de l'étude.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Je propose que nous votions en 2 temps sur :

- Le lancement de l'AMO,
- Le principe de l'étude de zone.

M. DRONEAU, SOTRAMAB

Le bureau du SPPPI a validé l'intérêt de l'étude de zone. Le bureau de PBA s'est interrogé sur la pertinence de l'étude de zone par rapport au SPPPI. L'étude va bien au-delà du périmètre du SPPPI. Le bureau a également émis des réserves sur un projet dont on a très peu de maîtrise pour l'instant. Y compris avec le budget, le volume paraît très au-dessus de ce qu'on est en mesure de supporter. Si l'AMO doit enclencher l'étude, on ne pourra pas la valider.

M. GUINAUDEAU, DREAL Aquitaine

Même si le périmètre est bien au-delà de celui du SPPPI, le SPPPI semble être l'organisme le plus adapté pour porter cette étude.

M. IVANDEKICS, LBC Bayonne

On a l'impression d'être en situation de superposition d'études avec le PPA, l'observatoire de l'Estuaire de l'Adour, etc. Cela coûte cher et semble redondant. Si on savait déjà utiliser tout ce dont on dispose, on pourrait avancer.

M. GUINAUDEAU, DREAL Aquitaine

C'est précisément la vocation de l'étude de zone. Il ne s'agit pas de refaire mais d'examiner le cumul des risques sanitaires en reprenant l'existant.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Cette étude de zone me semble nécessaire pour tous les acteurs, industriels, collectivités, Etat et associations. Nous sommes confrontés en permanence aux demandes des concitoyens sur l'état sanitaire et environnemental de la zone. On a besoin de mettre les choses à plat. On ne peut pas rester dans le flou. On aura à prendre des décisions et on n'a pas les données pour le faire.

M. IVANDEKICS, LBC Bayonne

Dans ce cas, financez l'étude car nous n'aurons pas les moyens de le faire.

M. BERGE, Conseil Régional d'Aquitaine

Je suis sur la ligne de M. DAUBAGNA. Il n'y a pas de superposition d'études. Les objectifs de l'Observatoire de l'Estuaire de l'Adour ne sont pas du tout ceux de l'étude. Il s'agit d'un outil de management de l'infrastructure portuaire. La position de la Région est de manifester un véritable intérêt pour cette étude de zone même si les éléments financiers doivent être clarifiés. Il n'est effectivement pas question de s'engager sans connaître les montants mais je suppose que le message des industriels n'est pas de refuser l'étude. Il faut qu'on avance. L'AMO va permettre de dégager les grandes lignes. La Région assumera sa part de responsabilité en tant que propriétaire du Port. On veut le faire sur le principe. C'est pourquoi on émet un avis favorable pour l'AMO avec réserve vis-à-vis de l'étude concernant la définition du budget.

M. IVANDEKICS, LBC Bayonne

Il faut comprendre que nous finançons un grand nombre d'études en propre et qu'on ne peut pas tout financer.

M. BOTELLA, Association Habitants du Quartier St Bernard

Si on revient au début de la réunion, à l'étude réalisée par la CCI, les populations expriment des attentes en matière d'environnement. Vous parlez de coût, moi je note que l'Etat a de l'argent. Le problème est de savoir comment profiter de cette initiative pour répondre aux attentes des populations. Le SPPPI peut trouver-là sa nouvelle marche. A la place de coût, nous pourrions parler d'investissement pour la reconquête écologique de l'Estuaire de l'Adour. En d'autres lieux, ce type d'étude a permis aux industriels de mieux cibler leurs investissements (SPPPI Fos Etang de Berre). Le SPPPI pourrait positiver par l'association de jeunes diplômés qui cherchent un emploi et qui pourraient réaliser une partie des travaux.

M. NUNEZ, Sous-préfet de Bayonne

Le SPPPI de ce jour a débuté par une étude qui a montré un certain nombre d'enseignements forts notamment 79% des personnes qui manquent d'information. Le SPPPI monte en puissance au cours de ses réunions. Les parties prenantes y sont bien représentées. On atteint l'objectif recherché au travers d'un cercle d'échange sérieux. Je ne souhaiterais pas qu'on loupe une marche en ne lançant pas cette étude de zone. On est dans un fonctionnement long et extrêmement collégial. Personne ne va imposer à l'autre quelque chose qu'il ne souhaite pas. L'étude se déroule sur 5 phases. On est sur des champs d'enquête dépassant le périmètre des ICPE. Lorsque l'on reçoit des associations de riverains, on nous parle de nuisances attribuées aux ICPE alors qu'en réalité, il s'agit de nuisances plus globales. Le but de l'étude de zone est précisément de définir quels sont les enjeux sanitaires sur une zone donnée et potentiellement de dédouaner les industriels qui portent tous les maux du Port. Il serait dommage de louper cette étude qui va nous permettre d'améliorer la connaissance des enjeux sanitaires en intégrant l'ensemble des sources. Les mesures de réduction et de gestion à mettre en place ne sont pas imposées mais partagées. L'étude de zone est une étape vers l'objectif commun que nous souhaitons atteindre. Je crois que la proposition de lancer l'AMO et de s'engager sur le principe de l'étude de zone est recevable. Pour l'Etat, le Port est une priorité.

M. GUINAUDEAU, DREAL Aquitaine

Il ne faut pas oublier qu'une des priorités du PRSE2 est l'inégalité environnementale notamment dans des zones comme celle-ci. Une des questions à se poser est de savoir si l'état des milieux est compatible avec les usages qui en sont fait.

M. STRULLU, CCI BPB

La CCI est favorable à l'AMO et au principe de l'étude. Il faut préciser que le Port n'a rien à cacher et qu'on sera clair et transparent.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Je sou mets la décision de lancer l'AMO au vote (représentants des membres du SPPPI Estuaire de l'Adour mandatés uniquement). Qui est contre ? Qui s'abstient ?
La proposition de lancer l'AMO est adoptée à l'unanimité (des membres représentés).

Je sou mets le principe de l'étude de zone au vote (représentants des membres du SPPPI Estuaire de l'Adour mandatés uniquement). Qui est contre ? Qui s'abstient ?
Le principe de l'étude de zone est adopté à l'unanimité (des membres représentés).

Dans la mesure où l'étude doit être pilotée par un Comité d'Orientation Stratégique, je demande aux membres du bureau qui souhaitent en faire partie, de bien vouloir se manifester en fin de réunion pour une rapide présentation des modalités de travail qui seront mises en place dans les jours qui viennent (*Composition précisée en fin de document*).

Mathieu BERGE, Président Observatoire Estuaire de l'Adour

Présentation de l'OEA

Présentation en ligne - Observatoire Estuaire Adour

L'Observatoire de l'Estuaire de l'Adour (OEA) est un consortium composé de :

- L'ADERA,

- La CCI BPB,
- L'Agglomération Côte Basque Adour,
- Le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques,
- La Région.

Le consortium est organisé autour d'un comité de pilotage au sein duquel chaque structure membre dispose d'un représentant.

Les objectifs de l'OEA

- Pour la Région : Répondre aux besoins du port de Bayonne en matière de connaissance de l'estuaire et son débouché en mer.
- Pour l'Agglomération SDAGE : approfondir les études et les connaissances sur le milieu dans les zones estuariennes.
- Pour le Contrat d'Agglomération :
 - la qualité des eaux de baignades
 - l'érosion.

Le financement, sur 3 ans, s'élève à 80000€ par collectivité et 37000€ pour l'ADERA.

M. DAILLOUX, ADERA/CASAGEC

2011 - 2013 : 4 Axes majeurs

- Axe 1 : Mise en place d'un observatoire pérenne des conditions hydrodynamiques à l'Embouchure de l'Adour

Il a consisté à constituer et installer les systèmes de mesures :

1 Station Vidéo

- Opérationnelle depuis Aout 2011
- 7 caméras permettant d'observer les plages d'Anglet et la zone d'embouchure
- Intégration Web

1 Station Météo

- Opérationnelle depuis Aout 2011
- Intégration Web
- Données temps réel (Température, Pluviométrie, Vents)

Tableau des conditions d'agitation permettant prévisions

- Opérationnalité du model
- Intégration Web
- Prédiction sur 6 jours (T, Pluviométrie, Vents, houle, Pression)

- Axe 2 : Amélioration des connaissances du comportement hydro-sédimentaire en zone d'embouchure

Développement d'un modèle numérique de données de surface permettant de prédire les conditions hydrodynamiques au sein de l'estuaire sur une période de 3 jours. Ce système est opérationnel et intégré à l'interface web. L'objectif, à terme, est de créer des outils d'aide à la décision, en première approche, afin d'identifier l'impact de la morphologie sur l'hydrologie ou l'impact des différents aménagements sur l'hydrologie et la morphologie de l'estuaire.

- Axe 3 : Débit de l'Adour / transport Solide / flux de contaminant

Mise en place d'une sonde multi-paramètres enregistrant, toutes les 10 minutes, les variations de température, de salinité, oxygène dissous et turbidité de l'eau de l'estuaire. Cette station est installée au niveau du terminal ro-ro. Elle va permettre d'améliorer la connaissance des processus physiques au sein de l'estuaire.

Mise en place d'un réseau de suivi de la qualité de l'eau : 6 points de mesures définis, des campagnes mensuelles avec 1 prélèvement en surface et 1 au fond, en fin de jusan, mesure des paramètres physico-chimiques, sels nutritifs, bactériologie.

Premiers résultats au bout de 8 campagnes de prélèvement :

- ▶ Salinité

- Stratification de l'Estuaire
- Crue : Pas ou peu d'entrée saline
- Nive : Pas ou peu d'entrée saline
- ▶ MES
 - Adour : Majoritairement bonne / Nive : Bonne à très bonne
 - Concentration Fond > Concentration Surface
 - Augmentations des concentrations vers l'aval en fonction des coefficients de marée
 - Remise en suspension des MES - Relation Coefficient de marée / MES au fond, point 6
- ▶ E. Coli
 - Mauvaise qualité en entrée lors des débits de crues
 - Augmentation de la concentration en bactéries jusqu'à E4 (pont de l'aveugle)
 - Rôle épurateur de l'estuaire (salinité/dilution)
 - Augmentations des concentrations vers l'aval en fonction des coefficients de marée
 - Relation Débit/ E.Coli en surface, point 6
- Axe 4 : Etude et observation des rejets et immersion des dragages

Ce qui va être fait :

- Suivi de la qualité des sédiments (cf protocole analyse)
- Levés topo-bathymétriques plage d'Anglet
- Utilisation des modèles numériques Axe 2 et 3
- Rapports & présentation
- Paramètres (circulaire interministérielle du 14 juin 2000)
 - Les caractéristiques du sédiment : carbone organique total (COT), matière sèche, aluminium, densité, granulométrie.
 - Les éléments traces inorganiques : cadmium, chrome, cuivre / nickel / plomb, zinc, arsenic, mercure.
 - Les composés traces organiques
 - PCB (recherche des congénères 28, 52, 101, 118, 138, 153 et 180)
 - HAP (naphtalène, acénaphtylène, acénaphtène, fluorène, phénanthrène, anthracène, fluoranthène, pyrène, benzo(a)anthracène, chrysène, benzo(b)fluoranthène, benzo(k)fluoranthène, benzo(a)pyrène, dibenzo(ah)anthracène, benzo(ghi)pérylène et indéno(123-cd)pyrène, TBT, DBT et MBT.
 - Les nutriments : Azote Kjeldahl, Phosphore.
 - La microbiologie : Coliformes, Escherichia coli, Entérocoques
- ▶ **Aucun résultat ne dépasse le seuil N1**

Premier bilan sur retour d'expérience sur la reprise des clapages côtier sur les plages d'Anglet

- Technique de Rainbowing non justifiée sur ce type d'environnement
- Nécessité d'augmenter des sables clapé au droit des plages
- Nécessité de reformer une barre subtidale non existante aujourd'hui
- Définition d'un protocole de clapage au regard de la bathymétrie
 - ▶ Rédaction d'une Fiche thématique libre accès
 - ▶ Définition de casiers de clapage côtier suite à analyse bathymétrique

➤ Communication

- Plateforme Web de l'OEA - informations en temps réel
- Plateforme d'échange pour les utilisateurs
- Partage des données accessible selon protocole
 - Dossier de demande officielle via l'OEA
 - Porté par Collectivité : Délais d'un mois
 - Porté par Privé : Délais supérieure à 1 mois

M. BERGE, Conseil Régional d'Aquitaine

L'OEA est un outil d'aide à la décision et de suivi des politiques publiques.

Questions-Réponses

M. BOCCARDO, CADE, IDEAL

Pouvez-vous mesurer les PCB et les métaux lourds ?

M. DAILLOUX, ADERA/CASAGEC

Un avenant est en cours de mise en place à la convention de l'OEA pour mesurer ce type de paramètres.

M. BOTELLA, AHQSB

Cette étude prend la suite des travaux menés par le groupe Eau du SPPPI entre 2000 et 2003. La consommation et la commercialisation de la pêche de l'estuaire de l'Adour sont interdites en raison d'imprégnation de PCB. Les PCB pourrait se retrouver sur les plages après dragages. Comment envisagez-vous cet aspect ?

M. DAILLOUX, ADERA/CASAGEC

A ce jour, concernant le clapage, on n'a aucun élément qui a dépassé le seuil N1. On dispose seulement de mesures sur les sédiments et pas dans l'eau. On prévoit de rechercher ces éléments au niveau des individus filtreurs.

M. BOTELLA, AHQSB

Les pêcheurs ont besoin de comprendre ce qui se passe. L'Etat a également des obligations. IFREMER vient de publier les résultats de 2011. Il y a des métaux lourds dans l'estuaire de l'Adour comme dans tous les estuaires. Comment peut-on avoir une transversalité de toutes ces parties :

- la responsabilité de l'Etat relève de la Directive Cadre Eau ;
- la police de l'eau au travers de l'ONEMA ;
- les travaux d'IFREMER ;
- les études de l'OEA.

L'objectif est d'aider à la reconquête de l'estuaire.

M. BERGE, Conseil Régional d'Aquitaine

Avec l'OEA, nous travaillons par anticipation au schéma d'aménagement du Port de Bayonne. On est en train de créer de la donnée que nous mettons à disposition des différents acteurs. On est dans la phase 1 de l'OEA avec des financements sur 3 ans. On travaille au schéma d'aménagement du Port de Bayonne qui pourra pérenniser cet observatoire. Pour les 3 ans qui viennent, on a cet outil d'aide à la décision et au suivi des politiques publiques qui peut être évolutif.

Je vous propose que nous fassions un point annuel sur les études réalisées en cours au sein du SPPPI si le Président en est d'accord.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

J'approuve cette proposition. S'agissant d'un rendu très technique, je propose que nous y consacrons plus de temps en plénière, à l'avenir, et que les documents soient communiqués un peu en avance, afin de pouvoir réagir sur les résultats annoncés.

M. NUNEZ, Sous-préfet de Bayonne

Pour répondre à l'interpellation de M. BOTELLA, nous allons faire le lien avec les services compétents. Nous pouvons féliciter l'ensemble des partenaires pour la mise en œuvre de cet observatoire. En prochain SPPPI, on vous dira également comment nous envisageons de travailler avec les données de l'OEA.

M. BOTELLA, AHQSB

La circulaire du 17 mai 2012 fixe l'objectif d'un guide méthodologique pour les dragages par rapport à deux exigences, celles de Natura 2000 marin et celles de la Directive Cadre en milieu marin.

M. DRONEAU, SOTRAMAB

On peut se féliciter de la création de l'OEA. On est sur un sujet global, territorial. Le SPPPI est une instance spécifique aux risques industriels. Ces sujets nous intéressent dans leur contexte global mais il est plus légitime qu'ils soient traités dans des organismes spécifiques plutôt que dans le groupe Eau du SPPPI comme c'était le cas dans le passé. On est dans une méthodologie idéale où, nous, industriels,

venons rendre compte de nos évolutions et échanger avec des organismes extérieurs sur notre place au sein du territoire.

M. BERGE, Conseil Régional d'Aquitaine

Je vous remercie pour votre remarque. Il est également tout à fait nécessaire pour nous, élus, d'avoir des espaces de partage et de discussion. Ce type d'initiative vient également légitimer les objectifs du SPPPI et le travail que nous menons en commun.

M. TERRASSE, CELSA France

A quoi correspondent les différents niveaux pour la qualité des matériaux de dragage ?

M. DAILLOUX, ADERA/CASAGEC

Il s'agit de seuils de concentration brute fixés en fonction des paramètres.

M. STRULLU, CCI BPB

Le seuil N1 permet d'autoriser le rejet en milieu naturel.

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

La mesure N2 oblige de stocker les sédiments et n'autorise pas le rejet en milieu naturel. D'où le travail qui est fait pour que les sables dragués ne soient pas pollués et permettent le clapage conformément à la réglementation.

M. PERRET, Tarnos

Au Nord de l'estuaire, se situe une des plages de Tarnos, ouverte à la baignade. J'ai appris la création de l'OEA par le SPPPI. Le syndicat mixte de gestion des baignades landaises pratique des prélèvements bi-hebdomadaires pour analyser la qualité des eaux de baignade. On est très intéressé par ce qui sort de l'Adour et par les résultats des études de l'OEA.

M. BERGE, Conseil Régional d'Aquitaine

Le consortium est ouvert à l'intégration d'autres collectivités. Le CG40 était présent au COPIL. J'ai présenté le projet à la Communauté de Communes du Seignanx. Nous avons la possibilité d'élargir le consortium dans la mesure où nous aurions un intérêt légitime à avoir de la donnée supplémentaire.

M. BOTELLA, AHQSB

Lors de la réunion du groupe Eau en 2009, M. AGOSTINI avait développé la technique des prélèvements N1, N2 et N3 en expliquant comment était déterminée l'autorisation de prélever. ***(Un extrait du compte-rendu de cette réunion est annexé au présent compte-rendu)***

M. DAUBAGNA, Président SPPPI Estuaire Adour

Remercie et clôture la réunion.

ETUDE DE ZONE / DEFINITION DU COMITE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

Afin de pouvoir démarrer l'étude de zone, suite à la délibération favorable de la plénière, le COS est constitué selon la liste (provisoire) qui suit :

Co-animation

- ▶ SPPPI
 - Georges DAUBAGNA - Président
martine.daubagna@wanadoo.fr
 - Valérie BEDERE - Logistique et Animation
valerie.bedere@wanadoo.fr
- ▶ DREAL Bordeaux
 - Patrice GUINAUDEAU
patrice.guinaudeau@developpement-durable.gouv.fr

Collège Collectivités

- ▶ ACBA
 - Nadia MABILLE - Responsable Mission Développement Durable
N.Mabille@agglo-cotebasque.fr
 - Marie-José ESPIAUBE - Vice Présidente
mairie.boucau@gmail.com
- ▶ Communauté de communes du Seignanx
 - Jean-Marc LARRE - Président
jeanmarc.larre@cc-seignanx.fr
- ▶ Ville de Bayonne
 - Bernard CAUSSE - Conseiller Municipal
b.causse@orange.fr
 - Daniel CURUTCHET - Responsable Service Hygiène et Sécurité
d.curutchet@bayonne.fr
- ▶ Ville de Tarnos
 - Alain PERRET - Adjoint Environnement
environnement@ville-tarnos.fr
- ▶ Conseil Régional d'Aquitaine
 - Pascal AGOSTINI - Chef du Service Développement et Exploitation du Port de Bayonne
pascal.agostini@aquitaine.fr
 - Bruno VIGNES - Responsable Gestion Domaine et Concession
bruno.vignes@aquitaine.fr
 - Mathieu BERGE - Président Commission Infrastructures
mathberge@gmail.com

Collège Associations

- ▶ Association des Habitants du Quartier Saint Bernard
 - Michel BOTELLA - Président
michel.botella@wanadoo.fr
- ▶ ZIPADOUR
 - Patrick VIGE - Président
patrick.vige@wanadoo.fr

Collège Industriels

- ▶ LBC Bayonne
Philippe IVANDEKICS - Senior Technical Manager
p-ivandekics@lbctt.com
- ▶ CELSA France
Christophe TERRASSE - Directeur QSE
christophe.terrasse@celsafrance.com
- ▶ CCI Bayonne Pays Basque
Freddy LAJUSTICIA - Responsable QSE
f.lajusticia@bayonne.cci.fr

Collège Administrations

- ▶ DREAL
- ▶ ARS

Collège Personnalités qualifiées

- ▶ AIRAQ
- ▶ CIRE